

LA PRODUCTION DE LAIT

Question n° 3986—M. Brisco:

Par province, quelle a été la production totale de lait a) en 1974, b) en 1975?

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada déclare ce qui suit: Production totale de lait au Canada par province, 1974, 1975: On publiera le 15 mars 1976 la production totale de lait pour 1975. Le tableau ci-dessous indique la production de lait au Canada par province en 1974 et celle par province pour la période de janvier à novembre pour 1974 et 1975.

	12 mois 1974	12 mois 1975	11 mois 1974	11 mois 1975
Île-du-Prince-Édouard	171,905		160,697	180,991
Nouvelle-Écosse	329,461		300,682	306,667
Nouveau-Brunswick	225,993		208,544	217,798
Québec	6,343,476		5,949,718	6,259,846
Ontario	5,972,955		5,487,474	5,782,039
Manitoba	762,029		708,018	721,768
Saskatchewan	560,952		521,429	496,128
Alberta	1,283,456		1,184,542	1,220,118
Colombie-Britannique	1,020,135		922,745	984,536
Canada	16,670,362		15,443,849	16,169,891

LES SUBVENTIONS

Question n° 3996—M. Matte:

1. Le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il consenti des subventions dans le cadre du Programme des subventions à la consommation, dans la circonscription électorale de Champlain et, dans l'affirmative, de quel montant au total?

2. Dans chaque cas, quels en sont a) l'objet, b) le montant, c) l'année?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Non.

N.B. Les subventions à la consommation ne sont pas réparties selon les circonscriptions.

L'AFFECTATION DE CRÉDITS AU PROGRAMME DE LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI—CIRCONSCRIPTION DE CHAMPLAIN

Question n° 4060—M. Matte:

1. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il consacré de l'argent au Programme de la formation en cours d'emploi, dans la circonscription électorale de Champlain, et, dans l'affirmative, combien?

2. Quelles sont a) l'adresse des Centres de main-d'œuvre, b) la liste des cours offerts, c) la rémunération accordée aux personnes qui suivent les cours?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le Programme de la formation en cours d'emploi prit fin le 17 juin 1974.

2. Sans objet.

Périodiques non canadiens

[Traduction]

QUESTION MARQUÉE D'UN ASTÉRISQUE

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler la question n° 3529, marquée d'un astérisque?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

*LA PHASE 2 DU PLAN GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'Î.-P.-É.

Question n° 3529—M. MacDonald (Egmont):

Les mesures anti-inflationnistes du gouvernement influenceront-elles sur la négociation des dispositions relatives à l'établissement des prix de revient des trois dernières années de la phase II du plan général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, et, dans l'affirmative, quelles seront-elles?

[Traduction]

M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régional): Monsieur l'Orateur, voici la réponse. Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune raison de croire que les mesures anti-inflationnistes auront des répercussions néfastes sur les négociations futures dans le cadre du plan de développement. Toutefois, la planification pour les trois dernières années se fera en fonction de la conjoncture économique.

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Traduction]

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande que tous les avis de motion portant production de documents restent inscrits au *Feuilleton*.

M. l'Orateur: Est-ce convenu?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE ABROGATIVE PORTANT SUR LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PUBLICITÉ DANS LES PÉRIODIQUES NON CANADIENS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 23 février 1976, de la motion de M. Faulkner: Que le bill C-58, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 3^e fois et adopté, ainsi que de l'amendement de M. Friesen (p. 11130).

(L'amendement de M. Friesen, mis aux voix, est rejeté.)